



10 MESURES POUR RÉNOVER L'ACTION PUBLIQUE

Note de travail interne
Jean-Yves Kitantou
& Christophe De Beukelaer

NOUS CONSTATONS QUE

La démocratie a besoin d'être réenchantée

L'organisation politique de la Belgique repose sur 4 grands piliers qui sont interconnectés : le parlement, les cabinets ministériels, l'administration et les partis politiques. Parmi ces 4 piliers, les partis politiques occupent une place centrale.

Le Parlement est trop inféodé au gouvernement. Les parlementaires sont trop vus comme des presse-boutons, certains se comportent comme tels. La séparation des pouvoirs (entre législatif et exécutif) est en danger !

Le pouvoir est fort entre les mains des cabinets ministériels et des états-majors des partis : cela pose une question démocratique car ces personnes ne sont pas élus directement.

Démocratie devenue participative : les partis négocient les accords de gouvernements, nomment les ministres et font le suivi de leurs actions, nomment les administrateurs publics et font les listes électorales. Les décisions sont prises par un petit groupe (fonctionnement opaque)

La véritable impulsion de l'action politique vient des gouvernements car ceux-ci sont appuyés par des cabinets ministériels pléthoriques qui se positionnent au cœur du système. Ils entretiennent des contacts privilégiés avec l'ensemble des acteurs clés (syndicats, monde académique, collectifs citoyens, etc) et puisent l'expertise de l'administration à travers le régime du détachement.

Il existe une méfiance manifeste des cabinets ministériels vis-à-vis de leur administration, ceux-ci l'accusant d'une trop forte politisation car on y retrouve souvent d'anciens membres de cabinets d'un parti politique concurrents

L'administration est devenue un simple organe d'exécution de la politique du Ministre

Tout ça a pu avoir son sens dans le passé. Aujourd'hui ; la révolution numérique emmène avec elle une nouvelle culture de la transparence totale et de l'instantanéité

NOUS CONSIDÉRONS QUE

A la fois l'action parlementaire et l'action de l'administration se trouvent étouffée par la primauté du cabinet ministériel ce qui est un non-sens démocratique car les représentants légitime du peuple ce sont les parlementaires, non pas les Ministres. Il importe donc de procéder à un rééquilibrage et rendre plus de poids à l'initiative parlementaire.

L'exemplarité et la transparence doivent être les nouvelles exigences vis-à-vis de ceux qui s'engagent dans la gestion de la chose publique

La participation transforme les gens, que cela permet de faire en sorte que les gens comprennent le fonctionnement de la chose publique. Il est donc primordial qu'un maximum de citoyens, à un moment de leur vie, puisse toucher de près ou de loin la gestion publique. C'est la meilleure manière de réduire le fossé qui s'est créé entre la politique et les citoyens.

NOS 10 MESURES POUR RENOUVELER L'ACTION PUBLIQUE

POUR LES CABINETS MINISTÉRIELS

1 Réduire la taille des cabinets ministériels afin de redonner un rôle central à l'administration

C'est avant tout le choix d'une vision. Réduire la taille des cabinets c'est ramener un maximum l'expertise technique vers l'administration qui doit être au service de tous. Elle sera chargée de rencontrer les acteurs de la société civile, conseiller et exécuter les choix du Ministre et multiplier les espaces et moments de rencontre avec les parlementaires. Les cabinets ministériels se limitant à faire de la politique, c'est-à-dire à organiser l'agenda du Ministre, les échanges avec le parlement, les partis politiques et les médias. Dans cette configuration, la taille des cabinets pourrait se réduire à un maximum de 5 à 10 membres et toute l'expertise technique se trouverait au sein de l'administration qui viendrait aussi bien en support à l'action du Ministre qu'à celle des parlementaires qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition. Cette configuration présentant l'avantage de clarifier les rôles de chacun, de renforcer l'administration dans sa mission de conseil technique, et de permettre au parlementaire d'avoir plus d'outils afin de peser réellement dans le débat public car il ne dépendra plus uniquement de l'expertise du cabinet ministériel. **Une Déontologie de l'administration est à développer, certainement pour les cadres.**

EXEMPLES

FRANCE: 10 conseillers pour un ministre, 8 pour un ministre délégué et 5 pour un secrétaire d'Etat.

DANEMARK: le Ministre a 1 à 3 conseillers. Le système politique est similaire à celui en Belgique : de nombreux partis participent au gouvernement avec des négociations nécessaires dans la coalition. Néanmoins ces négociations sont menées par l'administration. Le secrétaire permanent et les hauts fonctionnaires de chaque ministère négocient au nom de leur ministre et y défendent sa vision ! De plus, les ministres ne traitent pas des dossiers individuels et ne rencontrent que symboliquement les groupes d'intérêts, toute demande individuelle ou toute négociation se fait via l'administration.

PAYS-BAS : le Ministre est entouré d'un assistant politique et d'un porte-parole dans un système politique qui également similaire à la Belgique car il est fait de large coalitions. Ici, le Ministre s'appuie sur une administration flexible et compétente. Les fonctionnaires peuvent avoir une couleur politique mais contrairement à l'argument belge qui consiste à opposer politisation de l'administration et collaboration politico-administrative étroite. Ici, elle est plutôt valorisée car le Ministre considérant qu'en ayant un fonctionnaire d'une couleur politique d'un parti de l'opposition, cela lui permet de confronter en amont ses propositions aux futurs arguments de l'opposition, ce qui est un gain de temps. Toutefois, les fonctionnaires sont neutres dans leur fonction même si leur engagement partisan, lorsqu'ils en ont un, est connu de tous.

2 Mettre fin au régime des détachements

Cette nouvelle configuration est aussi la fin de la logique toxique des détachements qui vide l'administration de sa substance, est source de politisation et démotive les agents en masse. Cela permettra de garder l'expertise au sein de l'administration au lieu de la mettre à la disposition d'un cabinet ministériel à coût réduit.

POUR L'ADMINISTRATION

3

Nommer, par le Ministre de tutelle, un Secrétaire Général de son administration pour la durée de la législature

Si les cabinets sont restreints, le Ministre doit pouvoir compter sur une administration compétente et fiable, qui travaille en accord avec sa politique. Afin de créer cette confiance, le Ministre nomme, pour la durée de la législature, le secrétaire général de l'administration de son choix. Sa mission sera principalement de faire le lien entre l'administration et le monde politique. Il gère son département comme un CEO nommé par un Conseil d'Administration. (Ex. : comme au Pays-Bas où le Secrétaire général est l'interlocuteur privilégié du Ministre et dirige l'administration)

4

Mettre fin au système de nominations dans les administrations

Si le système de nominations et de barèmes basées sur l'ancienneté dans la fonction publique a pu avoir son sens dans le passé, il est aujourd'hui dépassé par la rapidité de changement, les diversités de formations (vs ancienneté), la flexibilité dont toutes les organisations doivent faire preuve, et la réalité de transparence (réseaux sociaux, accès aux médias). En renforçant le rôle de l'administration, il convient de renforcer son efficacité et sa culture du résultat. Nous voulons donc abolir les nominations et instaurer une certaine forme de méritocratie où il est possible de modifier les structures plus rapidement, attirer les talents et encourager l'atteinte de résultats.

POUR LES PARLEMENTS

5

Renforcer le rôle du parlementaire

En plus de sa mission de contrôle du parlement, nous souhaitons donner au parlementaire une mission d'initiative et d'analyse prospective de la société en :

- 1) Donnant un accès direct aux compétences de l'administration, aux rapports, à des analyses, à certaines réunions. Cela permet aux Parlementaires de proposer plus facilement des textes. On redonne l'initiative au Parlement.
- 2) Faire en sorte que ceux-ci puisse produire plus de rapports d'analyses et de réflexion sur des sujets de fonds sur le modèle du sénat français.

CONCRÈTEMENT

- En début de législature se tient un grand débat sur l'évolution de notre société dans les 15 prochaines années, auquel est conviée la société civile.
- Le débat aboutirait sur quelques sujets prioritaires pour penser l'évolution de la société sur lesquels le parlement devra se pencher.
- Des commissions prospectives seront créés sur chacun de ces thèmes.
- Chaque commission prioritaire sera dirigée des parlementaires de différents partis. Les analyses et conclusions de ces commissions, une fois validées par le parlement, donnent lieu à des propositions de lois ou d'ordonnances que les gouvernements devront appliquer dans les meilleurs délais, indépendamment des accords de majorités.

6

Le décumul intégral dans l'espace et dans le temps

Ceci permettra une rotation plus importante du personnel politique et donc une plus grande diversité et représentativité de la population, une plus grande indépendance des Parlementaires vis-à-vis de leurs partis, un temps plus long consacré au rôle essentiel de Parlementaire.

7

Encourager la transparence et la lutte contre le trafic d'influence en instaurant principe de l'emprunte législative

Nous souhaitons imposer une empreinte législative sur chaque texte voté au sein d'un parlement. L'idée est de faire en sorte de rajouter une annexe à chaque texte explicitant quels sont les différentes organisations, personnalités ou autres leaders d'opinions qui ont été consultés de près ou de loin pour la rédaction de ce texte. Cela permettra de retracer les différentes sources d'inspiration du texte et ainsi lutter contre le trafic d'influence (ex. : affaire De Decker).

POUR LES PARTIS POLITIQUES

8

Nommer les administrateurs publics suite à un appel à candidatures ouvert aux citoyens.

Le choix des délégués est à la stricte discrétion des groupes et donc, des partis. Afin de faire plus de place aux compétences et à la transparence dans le processus de nomination, chaque fois qu'un parti doit nommer quelqu'un dans une institution publique, il devrait lancer un appel public à candidatures. Le parti gardant le dernier mot sur la désignation, il devrait cependant justifier le choix de son candidat. Ceci permettra d'aller chercher la compétence aussi bien au sein des membres du parti politique qui doit occuper le mandat que dans la société civile et d'offrir la possibilité à un maximum de citoyens d'approcher la chose publique.

9

Permettre aux citoyens de pouvoir proposer des points à mettre à l'agenda du conseil des ministres et d'avoir accès à l'administration

Afin de redonner de l'importance à la parole citoyenne, nous souhaitons mettre en place une plateforme numérique qui permet à chaque citoyen de

- proposer de mettre un point à l'agenda du Conseil des Ministres
- demander une étude à l'administration

Au moyen d'une simple signature électronique (avec sa carte d'identité), la demande sera automatiquement acceptée si un nombre significatif de citoyens soutiennent la demande (0,5% des administrés ?)

Pour la désignation des têtes de listes aux élections régionales, fédérales et européennes, encourager les partis à organiser des primaires internes

La démocratie meurt par le manque de débats. Il est donc intéressant pour les citoyens de pouvoir se rendre compte des débats qui peuvent vivre au sein des différents partis politiques. Sans vouloir en faire une foire d'empoigne médiatique entre des clans qui s'opposent au sein d'un parti comme cela a pu être le cas en France, nous pensons que le système peut être pensé de façon moins conflictuelle, en mettant en avant un vrai débat de fond tout en offrant la possibilité au citoyen lambda d'interroger ces candidats têtes de listes. Il appartiendra à chaque parti d'estimer s'ils veulent ou pas permettre aux non-membres de voter mais il est utile de pouvoir faire vivre les débats intra-partis. Cela peut aussi permettre l'émergence de nouveaux leaders politiques et de sortir un peu de ces images de congrès où la seule image que le citoyen retient c'est une masse de gens levant la main comme un seul homme... Ce qui n'est pas vraiment le symbole d'une vitalité du débat démocratique.